

Paris, 5 avril 2023

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION – BIEN VIEILLIR : DU DEJA VU... PLACE AUX ACTES

Ce mardi 4 avril, la FNADEPA a participé à la restitution du Conseil national de la refondation sur le Bien vieillir.

Seuls quatre axes ont été communiqués à cette heure. Sans surprise, ils s'inscrivent dans la continuité des mesures déjà recommandées dans maints et maints rapports depuis 2018.

L'heure est plus que jamais aux actes.

Pour permettre à chaque personne âgée d'être accompagnée dignement et préparer notre société à faire face au vieillissement de sa population, la FNADEPA exhorte le Gouvernement à mettre en œuvre dans les meilleurs délais les préconisations de la concertation et celles des centaines de propositions établies ces dernières années par des experts, et qui font largement consensus.

Plusieurs vecteurs sont d'ores et déjà mobilisables :

- La proposition de loi bien-vieillir actuellement au Parlement : très insuffisante, elle doit être largement renforcée pour permettre des avancées ;
- La feuille de route du ministre Jean-Christophe Combe début juin : comme le fût le plan Solidarité grand âge, c'est une occasion historique d'engager la réforme nécessaire ;
- Le projet de loi de financement de la sécurité sociale à l'automne : il devra acter des moyens d'ampleur pour financer les mesures proposées.

Soyons clairs : notre société ne pourra pas faire l'économie d'une réforme majeure à court terme ni d'un financement à hauteur des préconisations du rapport Libault.

À défaut, c'est tout le système d'accompagnement des personnes âgées qui sera en péril. Soyez au rendez-vous !

L'histoire jugera.

Contact presse

Marie-Hélène CHALS - 06 07 98 54 03 - mh.chals@fnadepa.com
www.fnadepa.com

